



DEC45 Baccalauréats général et technologique

Lyon, le 1^{er} juillet 2026

Arrêté n°2026-07-01-1 fixant la composition du jury
n°1 de délibération du baccalauréat technologique

La rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes,
Rectrice de l'académie de Lyon,
Chancelière des universités,

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles D336-1 à D336-48 ;

Vu les arrêtés du 16 juillet 2018 modifiés relatifs au baccalauréat général et technologique à compter de la session 2021 ;

Vu l'arrêté du 27 juillet 2021 portant adaptations des modalités d'organisation du baccalauréat général et technologique à compter de la session 2022 ;

Vu la note de service du 28 juillet 2021 relative aux modalités d'évaluation à compter de la session 2022 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : le jury n°1 de la session normale de l'examen du baccalauréat technologique 2026 siégeant Lycée général et technologique Joseph-Marie Carriat BOURG EN BRESSE est constitué comme suit :

Présidente

Mme Hamida Lagraa Seba, Maître de Conférences,

Vice-présidents

Nom	Prénom	Corps	Affectation
BOIZET	HENRI-PIERRE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0010014K Lycée général et technologique Edgar Quinet BOURG EN BRESSE CEDEX
FERRY	ELODIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	0010032E Lycée polyvalent Xavier Bichat NANTUA

Membres du jury

Nom	Prénom	Corps	Affectation
GONNOT	NADIA	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	0010014K Lycée général et technologique Edgar Quinet BOURG EN BRESSE CEDEX

Article 2 : le secrétaire général d'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour la rectrice et par délégation,
Le secrétaire général d'académie



Olivier Curnelle

DEC45 Baccalauréats général et technologique

Lyon, le 1^{er} juillet 2026

Arrêté n°2026-07-01-2 fixant la composition du jury
n°2 de délibération du baccalauréat technologique

La rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes,
Rectrice de l'académie de Lyon,
Chancelière des universités,

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles D336-1 à D336-48 ;

Vu les arrêtés du 16 juillet 2018 modifiés relatifs au baccalauréat général et technologique à compter de la session 2021 ;

Vu l'arrêté du 27 juillet 2021 portant adaptations des modalités d'organisation du baccalauréat général et technologique à compter de la session 2022 ;

Vu la note de service du 28 juillet 2021 relative aux modalités d'évaluation à compter de la session 2022 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : le jury n°2 de la session normale de l'examen du baccalauréat technologique 2026 siégeant Lycée général et technologique Joseph-Marie Carriat BOURG EN BRESSE est constitué comme suit :

Président

M Bernard Dussuc, Maître de Conférences,

Vice-présidents

Nom	Prénom	Corps	Affectation
BALSALOBRE	CINDY	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	0011276G Lycée général et technologique du Val de Saône TREVoux CEDEX
BENJILALI	NAJDA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0011194T LGT de la Plaine de l'Ain AMBERIEU EN BUGEY
BIZOLON	PIERRE	PROFESSEUR AGREGÉ HORS CLASSE	0010016M Lycée général et technologique Joseph-Marie Carriat BOURG EN BRESSE CEDEX

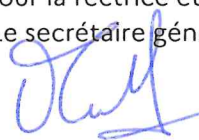
EL KARTITE	RACHIDA	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	0011276G Lycée général et technologique du Val de Saône TREVOUX CEDEX
GILIBERT	MARIE-PIERRE	PROFESSEUR AGREGÉ HORS CLASSE	0010016M Lycée général et technologique Joseph-Marie Carriat BOURG EN BRESSE CEDEX
GUYON	MAEVA	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	0011194T LGT de la Plaine de l'Ain AMBERIEU EN BUGEY
MICHAUDET	THIERRY	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE EXCEPTIONNELLE	0693734J Lycée polyvalent Aiguerande BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS
VOYNET	ALEXANDRE	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	0010016M Lycée général et technologique Joseph-Marie Carriat BOURG EN BRESSE CEDEX

Membres du jury

Nom	Prénom	Corps	Affectation
ABAAKIL	RACHID	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	0010016M Lycée général et technologique Joseph-Marie Carriat BOURG EN BRESSE CEDEX
BILICI	GULPERI	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRÉ 1ÈRE CAT.	0010006B Lycée polyvalent Saint- Exupéry VALSERHONNE
BRISSEAU	KEVIN	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRÉ 1ÈRE CAT.	0010014K Lycée général et technologique Edgar Quinet BOURG EN BRESSE CEDEX
BURLET	PATRICIA	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	0010014K Lycée général et technologique Edgar Quinet BOURG EN BRESSE CEDEX
FIORANI	MARINE	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRÉ 1ÈRE CAT.	0693734J Lycée polyvalent Aiguerande BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS
GAVAND	CATHERINE	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	0010016M Lycée général et technologique Joseph-Marie Carriat BOURG EN BRESSE CEDEX
SAVOYE	PATRICK	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	0011194T LGT de la Plaine de l'Ain AMBERIEU EN BUGEY
VOL	GREGORY	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRÉ 1ÈRE CAT.	0010016M Lycée général et technologique Joseph-Marie Carriat BOURG EN BRESSE CEDEX

Article 2 : le secrétaire général d'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour la rectrice et par délégation,
Le secrétaire général d'académie



Olivier Curnelle

DEC45 Baccalauréats général et technologique

Lyon, le 1^{er} juillet 2026

Arrêté n°2026-07-01-3 fixant la composition du jury
n°3 de délibération du baccalauréat technologique

La rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes,
Rectrice de l'académie de Lyon,
Chancelière des universités,

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles D336-1 à D336-48 ;

Vu les arrêtés du 16 juillet 2018 modifiés relatifs au baccalauréat général et technologique à compter de la session 2021 ;

Vu l'arrêté du 27 juillet 2021 portant adaptations des modalités d'organisation du baccalauréat général et technologique à compter de la session 2022 ;

Vu la note de service du 28 juillet 2021 relative aux modalités d'évaluation à compter de la session 2022 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : le jury n°3 de la session normale de l'examen du baccalauréat technologique 2026 siégeant au LGT de la Plaine de l'Ain AMBERIEU EN BUGEY est constitué comme suit :

Président

M. Hubert Lincet, Maître de Conférences,

Vice-présidents

Nom	Prénom	Corps	Affectation
GAUVENET	PIERRE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0692517L Lycée général et technologique Albert Camus RILLIEUX LA PAPE
GUYON	DAMIEN	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	0010016M Lycée général et technologique Joseph-Marie Carriat BOURG EN BRESSE CEDEX
MICHOT	SYLVAIN	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	0010016M Lycée général et technologique Joseph-Marie Carriat BOURG EN BRESSE CEDEX

Membres du jury

Nom	Prénom	Corps	Affectation
GINISTI	BRUNO	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	0011194T LGT de la Plaine de l'Ain AMBERIEU EN BUGEY
KEBAILI	BENEDICTE	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	0011326L Lycée général de la Côtère LA BOISSE
MAITRE	LAURENT ALBERT	PROFESSEUR AGREGÉ HORS CLASSE	0011276G Lycée général et technologique du Val de Saône TREVOUX CEDEX
MOUNIER	LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0011194T LGT de la Plaine de l'Ain AMBERIEU EN BUGEY

Article 2 : le secrétaire général d'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour la rectrice et par délégation,
Le secrétaire général d'académie



Olivier Curnelle



DEC45 Baccalauréats général et technologique

Lyon, le 1^{er} juillet 2026

Arrêté n°2026-07-01-4 fixant la composition du jury
n°4 de délibération du baccalauréat technologique

La rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes,
Rectrice de l'académie de Lyon,
Chancelière des universités,

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles D336-1 à D336-48 ;

Vu les arrêtés du 16 juillet 2018 modifiés relatifs au baccalauréat général et technologique à compter de la session 2021 ;

Vu l'arrêté du 27 juillet 2021 portant adaptations des modalités d'organisation du baccalauréat général et technologique à compter de la session 2022 ;

Vu la note de service du 28 juillet 2021 relative aux modalités d'évaluation à compter de la session 2022 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : le jury n°4 de la session normale de l'examen du baccalauréat technologique 2026 siégeant au Lycée général et technologique Albert Camus FIRMINY est constitué comme suit :

Président

Mme Andria Andriuzzi, Maître de Conférences,

Vice-présidents

Nom	Prénom	Corps	Affectation
RAVICHON	MURIEL	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	0421788R Lycée général et technologique du Forez FEURS
REYMOND	PASCALE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	0420013L Lycée général et technologique Albert Camus FIRMINY CEDEX

Membres du jury

Nom	Prénom	Corps	Affectation
DARINOT	Isabelle	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	0420042T Lycée général et technologique Honoré d'Urfé ST ETIENNE CEDEX 2
MONTAGNY	GWENAELLE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0420042T Lycée général et technologique Honoré d'Urfé ST ETIENNE CEDEX 2
PONTRE	AGNES	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	0420042T Lycée général et technologique Honoré d'Urfé ST ETIENNE CEDEX 2
RABIEJ	CLAIRE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0420042T Lycée général et technologique Honoré d'Urfé ST ETIENNE CEDEX 2

Article 2 : le secrétaire général d'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour la rectrice et par délégation,
Le secrétaire général d'académie



Olivier Curnelle



DEC45 Baccalauréats général et technologique

Lyon, le 1^{er} juillet 2026

Arrêté n°2026-07-01-5 fixant la composition du jury
n°5 de délibération du baccalauréat technologique

La rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes,
Rectrice de l'académie de Lyon,
Chancelière des universités,

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles D336-1 à D336-48 ;

Vu les arrêtés du 16 juillet 2018 modifiés relatifs au baccalauréat général et technologique à compter de la session 2021 ;

Vu l'arrêté du 27 juillet 2021 portant adaptations des modalités d'organisation du baccalauréat général et technologique à compter de la session 2022 ;

Vu la note de service du 28 juillet 2021 relative aux modalités d'évaluation à compter de la session 2022 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : le jury n°5 de la session normale de l'examen du baccalauréat technologique 2026 siégeant au Lycée polyvalent Georges Brassens RIVE DE GIER est constitué comme suit :

Président

M Benoit Schmaltz, Maître de Conférences,

Vice-présidents

Nom	Prénom	Corps	Affectation
CHOISNET	LOUIS	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	0420042T Lycée général et technologique Honoré d'Urfé ST ETIENNE CEDEX 2
EL BAZTA	RACHIDA	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	0690074F Lycée général et technologique Parc Chabrières OULLINS-PIERRE-BENITE
GIRARDEAU	ALAIN	PROFESSEUR CERTIFIÉ HORS CLASSE	0420027B Lycée polyvalent Georges Brassens RIVE DE GIER

LANCHA	VALERIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	0420042T Lycée général et technologique Honoré d'Urfé ST ETIENNE CEDEX 2
--------	---------	---------------------------------	--

Membres du jury

Nom	Prénom	Corps	Affectation
GONNET	EVELYNE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	0421976V Lycée général et technologique François Mauriac-Forez ANDREZIEUX BOUTHEON CEDEX
LIABEUF	LAURENT	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	0422284E Lycée général et technologique des Horizons CHAZELLES SUR LYON
TEODORO-CHIKOUCHE	CHRISTOPHE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	0420979L Lycée général et technologique privé Tézenas du Montcel ST ETIENNE
VIARD	NOEMIE	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	0693330V Lycée polyvalent Aragon-Picasso - Lycée des métiers de la mécanique, de la mobilité et du management GIVORS

Article 2 : le secrétaire général d'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour la rectrice et par délégation,
Le secrétaire général d'académie

Olivier Curnelle



ACADÉMIE
DE LYON

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des examens et concours

DEC45 Baccalauréats général et technologique

Lyon, le 1^{er} juillet 2026

Arrêté n°2026-07-01-6 fixant la composition du jury
n°6 de délibération du baccalauréat technologique

La rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes,
Rectrice de l'académie de Lyon,
Chancelière des universités,

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles D336-1 à D336-48 ;

Vu les arrêtés du 16 juillet 2018 modifiés relatifs au baccalauréat général et technologique à compter de la session 2021 ;

Vu l'arrêté du 27 juillet 2021 portant adaptations des modalités d'organisation du baccalauréat général et technologique à compter de la session 2022 ;

Vu la note de service du 28 juillet 2021 relative aux modalités d'évaluation à compter de la session 2022 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : le jury n°6 de la session normale de l'examen du baccalauréat technologique 2026 siégeant au Lycée général et technologique Claude Lebois ST CHAMOND est constitué comme suit :

Président

Mme Corinne L'Harmet-Odin, Maître de Conférences,

Vice-présidents

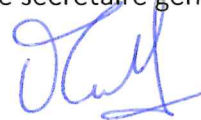
Nom	Prénom	Corps	Affectation
BOUTRIF	ABDELAZIZ	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	0420046X Lycée général et technologique Etienne Mimard ST ETIENNE CEDEX 1
BROS	FRANCOIS	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0420046X Lycée général et technologique Etienne Mimard ST ETIENNE CEDEX 1
DARGERÉ	MAGALI	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	0420034J Lycée général et technologique Carnot ROANNE

Membres du jury

Nom	Prénom	Corps	Affectation
BONNAUD	PASCALE	PROFESSEUR AGREGÉ HORS CLASSE	0420014M Lycée général et technologique Jacob Holtzer FIRMINY CEDEX
BOURGIN	GERALD	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	0420046X Lycée général et technologique Etienne Mimard ST ETIENNE CEDEX 1
SAULIERE	BASTIEN	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	0420014M Lycée général et technologique Jacob Holtzer FIRMINY CEDEX
THEVENON	DELPHINE	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	0420046X Lycée général et technologique Etienne Mimard ST ETIENNE CEDEX 1

Article 2 : le secrétaire général d'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour la rectrice et par délégation,
Le secrétaire général d'académie



Olivier Curnelle



DEC45 Baccalauréats général et technologique

Lyon, le 1^{er} juillet 2026

Arrêté n°2026-07-01-7 fixant la composition du jury
n°7 de délibération du baccalauréat technologique

La rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes,
Rectrice de l'académie de Lyon,
Chancelière des universités,

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles D336-1 à D336-48 ;

Vu les arrêtés du 16 juillet 2018 modifiés relatifs au baccalauréat général et technologique à compter de la session 2021 ;

Vu l'arrêté du 27 juillet 2021 portant adaptations des modalités d'organisation du baccalauréat général et technologique à compter de la session 2022 ;

Vu la note de service du 28 juillet 2021 relative aux modalités d'évaluation à compter de la session 2022 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : le jury n°7 de la session normale de l'examen du baccalauréat technologique 2026 siégeant au Lycée général et technologique Jean Monnet ST ETIENNE est constitué comme suit :

Président

Mme Stéphanie Brouillet-Fourmann, Maître de Conférences,

Vice-présidents

Nom	Prénom	Corps	Affectation
ANGELINI	DIANE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0420043U Lycée général et technologique Jean Monnet ST ETIENNE CEDEX 2
FULCHIRON	DAMIEN	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	0420018S Lycée général et technologique Beauregard MONTBRISON CEDEX
RAHMI	DJAOUIDA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0420043U Lycée général et technologique Jean Monnet ST ETIENNE CEDEX 2

VALLA	JEAN FRANCOIS	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0420044V Lycée général et technologique Simone Weil ST PRIEST EN JAREZ CEDEX
-------	---------------	---------------------------------------	--

Membres du jury

Nom	Prénom	Corps	Affectation
ABOUAMAMA	ADEL	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	06901REF ZA ZONE ACADEMIQUE (MA)
BOUAMAR	DALILA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0690027E Lycée général et technologique Edouard Herriot LYON CEDEX 06
BUISSON	LUDIVINE	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	0420033H Lycée général et technologique Albert Thomas ROANNE CEDEX
ZINNI	VINCENT	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0420044V Lycée général et technologique Simone Weil ST PRIEST EN JAREZ CEDEX

Article 2 : le secrétaire général d'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour la rectrice et par délégation,
Le secrétaire général d'académie

Olivier Curnelle

DEC45 Baccalauréats général et technologique

Lyon, le 1^{er} juillet 2026

Arrêté n°2026-07-01-8 fixant la composition du jury
n°8 de délibération du baccalauréat technologique

La rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes,
Rectrice de l'académie de Lyon,
Chancelière des universités,

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles D336-1 à D336-48 ;

Vu les arrêtés du 16 juillet 2018 modifiés relatifs au baccalauréat général et technologique à compter de la session 2021 ;

Vu l'arrêté du 27 juillet 2021 portant adaptations des modalités d'organisation du baccalauréat général et technologique à compter de la session 2022 ;

Vu la note de service du 28 juillet 2021 relative aux modalités d'évaluation à compter de la session 2022 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : le jury n°8 de la session normale de l'examen du baccalauréat technologique 2026 siégeant au Lycée général et technologique Antoine de Saint-Exupéry LYON est constitué comme suit :

Président

Mme Virginie Hollard, Maître de Conférences,

Vice-présidents

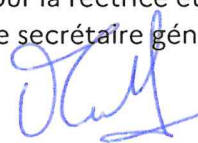
Nom	Prénom	Corps	Affectation
DAMAS	FABIENNE	PROFESSEUR AGREGÉ HORS CLASSE	0692422H Collège Jean Rostand CRAPONNE

Membres du jury

Nom	Prénom	Corps	Affectation
COLOMBIER	Cyrille	INDEMNITAIRE	0740005D Lycée général et technologique Gabriel Fauré ANNECY CEDEX
MATTIAUDA	SOPHIE	PROFESSEUR CERTIFIÉ CL EXCEPTIONNELLE	0691675W Collège Louis Juvet VILLEURBANNE CEDEX

Article 2 : le secrétaire général d'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour la rectrice et par délégation,
Le secrétaire général d'académie



Olivier Curnelle



DEC45 Baccalauréats général et technologique

Lyon, le 1^{er} juillet 2026

Arrêté n°2026-07-01-9 fixant la composition du jury
n°9 de délibération du baccalauréat technologique

La rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes,
Rectrice de l'académie de Lyon,
Chancelière des universités,

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles D336-1 à D336-48 ;

Vu les arrêtés du 16 juillet 2018 modifiés relatifs au baccalauréat général et technologique à compter de la session 2021 ;

Vu l'arrêté du 27 juillet 2021 portant adaptations des modalités d'organisation du baccalauréat général et technologique à compter de la session 2022 ;

Vu la note de service du 28 juillet 2021 relative aux modalités d'évaluation à compter de la session 2022 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : le jury n°9 de la session normale de l'examen du baccalauréat technologique 2026 siégeant au Lycée général et technologique La Martinière Diderot est constitué comme suit :

Président

Mme Cathy Quantin-Nataf, Maître de Conférences,

Vice-présidents

Nom	Prénom	Corps	Affectation
BLANC	ARMELLE	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	0690037R Lycée général et technologique La Martinière Diderot LYON CEDEX 01

Membres du jury

Nom	Prénom	Corps	Affectation
CHABERT	DANIEL	PROFESSEUR AGREGÉ HORS CLASSE	0693044J Lycée général et technologique Jean-Paul Sartre BRON CEDEX

GRIPON	SALOME	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0693654X Lycée général et technologique René Descartes ST GENIS LAVAL
MOKEDDEM	ABDELLATIF	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	0690037R Lycée général et technologique La Martinière Diderot LYON CEDEX 01
OZBOLT	WALTER	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE EXCEPT.	0690671E Lycée général et technologique privé Jean-Baptiste de La Salle LYON CEDEX 01
PRALONG	CECILE	PROFESSEUR AGREGE HORS CLASSE	0693654X Lycée général et technologique René Descartes ST GENIS LAVAL

Article 2 : le secrétaire général d'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour la rectrice et par délégation,
Le secrétaire général d'académie

Olivier Curnelle



DEC45 Baccalauréats général et technologique

Lyon, le 1^{er} juillet 2026

Arrêté n°2026-07-01-10 fixant la composition du jury
n°10 de délibération du baccalauréat technologique

La rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes,
Rectrice de l'académie de Lyon,
Chancelière des universités,

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles D336-1 à D336-48 ;

Vu les arrêtés du 16 juillet 2018 modifiés relatifs au baccalauréat général et technologique à compter de la session 2021 ;

Vu l'arrêté du 27 juillet 2021 portant adaptations des modalités d'organisation du baccalauréat général et technologique à compter de la session 2022 ;

Vu la note de service du 28 juillet 2021 relative aux modalités d'évaluation à compter de la session 2022 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : le jury n°10 de la session normale de l'examen du baccalauréat technologique 2026 siégeant au Lycée général et technologique La Martinière Duchère LYON est constitué comme suit :

Président

M. Franck Bertolla, Maître de Conférences,

Vice-présidents

Nom	Prénom	Corps	Affectation
WURTZ ROZIER	EMILIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	0690553B Lycée technologique privé Notre Dame VILLEFRANCHE/SAONE CEDEX

Membres du jury

Nom	Prénom	Corps	Affectation
ARROUES	ANNE-PAULE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	0422158T Lycée polyvalent privé La Salésienne ST ETIENNE
BARGES	Isabelle	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	0011194T LGT de la Plaine de l'Ain AMBERIEU EN BUGEY

BARNAY	SANDRINE PAULE	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	0420033H Lycée général et technologique Albert Thomas ROANNE CEDEX
DIET	JEAN NOEL	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	0011194T LGT de la Plaine de l'Ain AMBERIEU EN BUGEY
LEMOR	MELANIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0690104N Lycée général et technologique Marcel Sembat VENISSIEUX CEDEX
PRAGER	David		0690279D Lycée général et technologique agricole ST GENIS LAVAL
SIMON	CORENTIN	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	0690553B Lycée technologique privé Notre Dame VILLEFRANCHE/SAONE CEDEX

Article 2 : le secrétaire général d'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour la rectrice et par délégation,
Le secrétaire général d'académie

Olivier Curnelle

DEC45 Baccalauréats général et technologique

Lyon, le 1^{er} juillet 2026

Arrêté n°2026-07-01-11 fixant la composition du jury
n°11 de délibération du baccalauréat technologique

La rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes,
Rectrice de l'académie de Lyon,
Chancelière des universités,

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles D336-1 à D336-48 ;

Vu les arrêtés du 16 juillet 2018 modifiés relatifs au baccalauréat général et technologique à compter de la session 2021 ;

Vu l'arrêté du 27 juillet 2021 portant adaptations des modalités d'organisation du baccalauréat général et technologique à compter de la session 2022 ;

Vu la note de service du 28 juillet 2021 relative aux modalités d'évaluation à compter de la session 2022 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : le jury n°11 de la session normale de l'examen du baccalauréat technologique 2026 siégeant au Lycée général et technologique La Martinière Duchère LYON est constitué comme suit :

Président

Mme Béatrice Pez-Pelotier, Maître de Conférences,

Vice-présidents

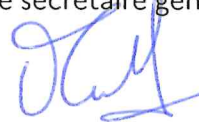
Nom	Prénom	Corps	Affectation
AMAMRA	LAMIA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0692717D Lycée polyvalent Jacques Brel VENISSIEUX
CAPETTE	SOLENE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0690281F Lycée professionnel Joseph-Marie Jacquard OULLINS CEDEX
JORRY	VALERIE	PROFESSEUR AGREGÉ HORS CLASSE	0690035N Lycée général et technologique Auguste et Louis Lumière LYON CEDEX 08
LISSMANN	ULRICHE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	0690574Z Lycée général privé Chevreul LYON

Membres du jury

Nom	Prénom	Corps	Affectation
BERNARD	BENJAMIN	ECR MAITRE DELEGUE 1ERE CATEGORIE	0690646C Lycée technologique privé Carrel LYON
CHIRAT	AURELIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0690035N Lycée général et technologique Auguste et Louis Lumière LYON CEDEX 08
HAMO	CELIA	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	0691659D Lycée technologique privé Don Bosco LYON CEDEX 05
JARRAY	INES	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	0691659D Lycée technologique privé Don Bosco LYON CEDEX 05
RICCI	HELENE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	0692923C Collège privé Assomption Bellevue LA MULATIERE
TOMBE-MOULOMBO	FLORA	ECR MAITRE DELEGUE 1ERE CATEGORIE	0691659D Lycée technologique privé Don Bosco LYON CEDEX 05

Article 2 : le secrétaire général d'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour la rectrice et par délégation,
Le secrétaire général d'académie



Olivier Curnelle



DEC45 Baccalauréats général et technologique

Lyon, le 1^{er} juillet 2026

Arrêté n°2026-07-01-12 fixant la composition du jury
n°12 de délibération du baccalauréat technologique

La rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes,
Rectrice de l'académie de Lyon,
Chancelière des universités,

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles D336-1 à D336-48 ;

Vu les arrêtés du 16 juillet 2018 modifiés relatifs au baccalauréat général et technologique à compter de la session 2021 ;

Vu l'arrêté du 27 juillet 2021 portant adaptations des modalités d'organisation du baccalauréat général et technologique à compter de la session 2022 ;

Vu la note de service du 28 juillet 2021 relative aux modalités d'évaluation à compter de la session 2022 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : le jury n°12 de la session normale de l'examen du baccalauréat technologique 2026 siégeant au Lycée général et technologique Pierre Brossolette VILLEURBANNE est constitué comme suit :

Président

Mme Margot Damiens, Maître de Conférences,

Vice-présidents

Nom	Prénom	Corps	Affectation
BAGUELIN	MARION	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0690023A Lycée général et technologique Ampère LYON CEDEX 02
CHAPUIS	FABIENNE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0690042W Lycée général et technologique Colbert LYON CEDEX 08
HASSOUNE	ANGE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0693654X Lycée général et technologique René Descartes ST GENIS LAVAL
LE BIGOT	FRANCE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	0690631L Lycée technologique privé ICOF LYON

MAESO	JEAN	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	0690027E Lycée général et technologique Edouard Herriot LYON CEDEX 06
WENDA	AGNIESZKA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0690038S Lycée général et technologique La Martinière Duchère LYON CEDEX 09

Membres du jury

Nom	Prénom	Corps	Affectation
AKERKOUB	SOUFIANE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0694543N LGT COLONEL ARNAUD BELTRAME MEYZIEU
BENNANI	MOHAMED ANAS	ECR MAITRE DELEGUE 1ERE CATEGORIE	0690631L Lycée technologique privé ICOF LYON
BOULAKHLAS	OAHIBA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0690082P Lycée général et technologique Jean Perrin LYON CEDEX 09
CADOT	JULIE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	0690542P Lycée général et technologique privé des Chassagnes OULLINS
CHARPIN	Isabelle	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	0690103M Lycée polyvalent Frédéric Fays - Lycée des métiers des techniques de conception et de production VILLEURBANNE CEDEX
FIORINI	JEAN-PIERRE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	0690520R Lycée général et technologique privé La Favorite Sainte Thérèse LYON CEDEX 05

Article 2 : le secrétaire général d'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour la rectrice et par délégation,
Le secrétaire général d'académie

Olivier Curnelle



DEC45 Baccalauréats général et technologique

Lyon, le 1^{er} juillet 2026

Arrêté n°2026-07-01-13 fixant la composition du jury
n°13 de délibération du baccalauréat technologique

La rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes,
Rectrice de l'académie de Lyon,
Chancelière des universités,

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles D336-1 à D336-48 ;

Vu les arrêtés du 16 juillet 2018 modifiés relatifs au baccalauréat général et technologique à compter de la session 2021 ;

Vu l'arrêté du 27 juillet 2021 portant adaptations des modalités d'organisation du baccalauréat général et technologique à compter de la session 2022 ;

Vu la note de service du 28 juillet 2021 relative aux modalités d'évaluation à compter de la session 2022 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : le jury n°13 de la session normale de l'examen du baccalauréat technologique 2026 siégeant au Lycée général et technologique Parc Chabrières OULLINS-PIERRE-BENITE est constitué comme suit :

Président

Mme Marie Vuillemin, Maître de Conférences,

Vice-présidents

Nom	Prénom	Corps	Affectation
BLACHIER	PHILIPPE ELIE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	0691644M Lycée polyvalent Louis Armand VILLEFRANCHE/SAONE CEDEX
BOIS	STEPHANIE	PROFESSEUR AGREGÉ HORS CLASSE	0690037R Lycée général et technologique La Martinière Diderot LYON CEDEX 01
HERROU	FLORIAN	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	0690634P Lycée technologique privé La Mache LYON CEDEX 08
SCHUHMACHER	LUC	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0693654X Lycée général et technologique René Descartes ST GENIS LAVAL



DEC45 Baccalauréats général et technologique

Lyon, le 1^{er} juillet 2026

Arrêté n°2026-07-01-14 fixant la composition du jury
n°14 de délibération du baccalauréat technologique

La rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes,
Rectrice de l'académie de Lyon,
Chancelière des universités,

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles D336-1 à D336-48 ;

Vu les arrêtés du 16 juillet 2018 modifiés relatifs au baccalauréat général et technologique à compter de la session 2021 ;

Vu l'arrêté du 27 juillet 2021 portant adaptations des modalités d'organisation du baccalauréat général et technologique à compter de la session 2022 ;

Vu la note de service du 28 juillet 2021 relative aux modalités d'évaluation à compter de la session 2022 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : le jury n°14 de la session normale de l'examen du baccalauréat technologique 2026 siégeant au Lycée polyvalent Edouard Branly LYON est constitué comme suit :

Président

M. Voichita Maxim, Maître de Conférences,

Vice-présidents

Nom	Prénom	Corps	Affectation
BEN SALEM	NABIL	ECR MAITRE DELEGUE 1ERE CATEGORIE	0690543R Lycée général et technologique privé Saint Thomas d'Aquin Véritas OULLINS
GODARD	THIERRY	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	0690037R Lycée général et technologique La Martinière Diderot LYON CEDEX 01
PIROUX	GILLES	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	0690128P Lycée polyvalent Edouard Branly - Lycée des métiers de l'énergie, de la lumière et du numérique LYON CEDEX 05
SCHRECK	CEDRIC	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	0692866R Lycée général et technologique La Martinière Monplaisir LYON CEDEX 08

Membres du jury

Nom	Prénom	Corps	Affectation
BOIDIN	SANDRINE	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	0694405N LGT DOCTEUR CHARLES MERIEUX LYON
CAILLEAUX	JULIE	PROFESSEUR CERTIFIÉ CLASSE NORMALE	0692866R Lycée général et technologique La Martinière Monplaisir LYON CEDEX 08
GUERGOURI	ADEL	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	0693330V Lycée polyvalent Aragon- Picasso - Lycée des métiers de la mécatronique, de la mobilité et du management GIVORS
HUITELEC	AUORE MARIE	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	0693619J Lycée général et technologique Robert Doisneau VAULX EN VELIN CEDEX
LAHY	ERIC	PROFESSEUR CERTIFIÉ CL EXCEPTIONNELLE	0692866R Lycée général et technologique La Martinière Monplaisir LYON CEDEX 08
SRAIKI	GUILLAUME	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	0692866R Lycée général et technologique La Martinière Monplaisir LYON CEDEX 08

Article 2 : le secrétaire général d'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour la rectrice et par délégation,
Le secrétaire général d'académie



Olivier Curnelle



DEC45 Baccalauréats général et technologique

Lyon, le 1^{er} juillet 2026

Arrêté n°2026-07-01-15 fixant la composition du jury
n°15 de délibération du baccalauréat technologique

La rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes,
Rectrice de l'académie de Lyon,
Chancelière des universités,

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles D336-1 à D336-48 ;

Vu les arrêtés du 16 juillet 2018 modifiés relatifs au baccalauréat général et technologique à compter de la session 2021 ;

Vu l'arrêté du 27 juillet 2021 portant adaptations des modalités d'organisation du baccalauréat général et technologique à compter de la session 2022 ;

Vu la note de service du 28 juillet 2021 relative aux modalités d'évaluation à compter de la session 2022 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : le jury n°15 de la session normale de l'examen du baccalauréat technologique 2026 siégeant au Lycée général et technologique Condorcet ST PRIEST est constitué comme suit :

Président

M. Jérôme Trotignon, Maître de Conférences,

Vice-présidents

Nom	Prénom	Corps	Affectation
CADIEU	MAUD	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	0690631L Lycée technologique privé ICOF LYON
DE CARLINI	ANTHONY	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	0693478F Lycée général et technologique Condorcet ST PRIEST CEDEX
GARY	SEBASTIEN	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	0690029G Lycée général et technologique Lacassagne LYON CEDEX 03
GONNARD	RAPHAELLE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	0693654X Lycée général et technologique René Descartes ST GENIS LAVAL
MOOTE	CECILE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	0693406C Lycée professionnel privé ORT 8 LYON

TAHIRI	HABIBA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0011276G Lycée général et technologique du Val de Saône TREVOUX CEDEX
--------	--------	---------------------------------------	---

Membres du jury

Nom	Prénom	Corps	Affectation
COUMERT	MARIE CAROLINE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	0690631L Lycée technologique privé ICOF LYON
GOMEZ	RICHARD	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	0693330V Lycée polyvalent Aragon- Picasso - Lycée des métiers de la mécatronique, de la mobilité et du management GIVORS
HADDAD	NORA	PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE	0693619J Lycée général et technologique Robert Doisneau VAULX EN VELIN CEDEX
HANRIOT	JEAN-PIERRE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	0693654X Lycée général et technologique René Descartes ST GENIS LAVAL
LEBRETON	VINCENT	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	0690536H Lycée général et technologique privé Belmont- Capdepon LYON
VIGNERON	GUY	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	0693044J Lycée général et technologique Jean-Paul Sartre BRON CEDEX

Article 2 : le secrétaire général d'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour la rectrice et par délégation,
Le secrétaire général d'académie

Olivier Curnelle

DEC45 Baccalauréats général et technologique

Lyon, le 1^{er} juillet 2026

Arrêté n°2026-07-01-16 fixant la composition du jury
n°16 de délibération du baccalauréat technologique

La rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes,
Rectrice de l'académie de Lyon,
Chancelière des universités,

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles D336-1 à D336-48 ;

Vu les arrêtés du 16 juillet 2018 modifiés relatifs au baccalauréat général et technologique à compter de la session 2021 ;

Vu l'arrêté du 27 juillet 2021 portant adaptations des modalités d'organisation du baccalauréat général et technologique à compter de la session 2022 ;

Vu la note de service du 28 juillet 2021 relative aux modalités d'évaluation à compter de la session 2022 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : le jury n°16 de la session normale de l'examen du baccalauréat technologique 2026 siégeant au Lycée général et technologique Albert Camus RILLIEUX LA PAPE est constitué comme suit :

Président

Mme Isabelle Comtet, Maître de Conférences,

Vice-présidents

Nom	Prénom	Corps	Affectation
DAGORNE	CECILE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0690028F Lycée général et technologique Saint-Just LYON CEDEX 05
GOFFART	DORIANNE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	0690642Y Lycée technologique privé ORT LYON
JOUBERT	MARLENE	PROFESSEUR AGREGE CLASSE NORMALE	0690085T Lycée général et technologique René Cassin TARARE CEDEX
MAZOUZ	SAMIA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0690032K Lycée général et technologique Juliette Récamier LYON CEDEX 02

MOINE	XAVIER	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	0690097F Lycée polyvalent Claude Bernard VILLEFRANCHE/SAONE CEDEX
REISEL	ARTHUR	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	0690029G Lycée général et technologique Lacassagne LYON CEDEX 03

Membres du jury

Nom	Prénom	Corps	Affectation
ABDELDJELIL	CHERFIA	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	0690035N Lycée général et technologique Auguste et Louis Lumière LYON CEDEX 08
BERGER	LAZA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0694543N LGT COLONEL ARNAUD BELTRAME MEYZIEU
CHAABANI	NAZIHA	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	0690132U Lycée général et technologique Pierre Brossolette VILLEURBANNE
DAUDRUY	TOM	ECR MAITRE DELEGUE 1ERE CATEGORIE	0690543R Lycée général et technologique privé Saint Thomas d'Aquin Véritas OULLINS
LEDAI	VALENTINE		
PORNET	ANAIS	ECR MAITRE DELEGUE 1ERE CATEGORIE	0690631L Lycée technologique privé ICOF LYON

Article 2 : le secrétaire général d'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour la rectrice et par délégation,
Le secrétaire général d'académie

Olivier Curnelle



DEC45 Baccalauréats général et technologique

Lyon, le 1^{er} juillet 2026

Arrêté n°2026-07-01-17 fixant la composition du jury
n°17 de délibération du baccalauréat technologique

La rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes,
Rectrice de l'académie de Lyon,
Chancelière des universités,

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles D336-1 à D336-48 ;

Vu les arrêtés du 16 juillet 2018 modifiés relatifs au baccalauréat général et technologique à compter de la session 2021 ;

Vu l'arrêté du 27 juillet 2021 portant adaptations des modalités d'organisation du baccalauréat général et technologique à compter de la session 2022 ;

Vu la note de service du 28 juillet 2021 relative aux modalités d'évaluation à compter de la session 2022 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : le jury n°17 de la session normale de l'examen du baccalauréat technologique 2026 siégeant au Lycée polyvalent Jacques Brel VENISSIEUX est constitué comme suit :

Président

Mme Mathilde Vidal, Maître de Conférences,

Vice-présidents

Nom	Prénom	Corps	Affectation
AFDILI	LEILA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0693654X Lycée général et technologique René Descartes ST GENIS LAVAL
CORDROCH	CORALIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0690103M Lycée polyvalent Frédéric Fays - Lycée des métiers des techniques de conception et de production VILLEURBANNE CEDEX
DUBIEN	LOIC	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0693478F Lycée général et technologique Condorcet ST PRIEST CEDEX
FEQUANT	ANNE-CELINE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0693654X Lycée général et technologique René Descartes ST GENIS LAVAL

PORCEL	CINDY	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0692517L Lycée général et technologique Albert Camus RILLIEUX LA PAPE
SCHMIDT	MARC	PROFESSEUR AGREGÉ HORS CLASSE	0690029G Lycée général et technologique Lacassagne LYON CEDEX 03

Membres du jury

Nom	Prénom	Corps	Affectation
BENABASSA	ANISSA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0690104N Lycée général et technologique Marcel Sembat VENISSIEUX CEDEX
CAURA	LIONEL	ECR MAITRE DELEGUE 1ERE CATEGORIE	0690521S Lycée général et technologique privé Sainte Marie LYON CEDEX 05
DESLANDES	CHRISTOPHE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	0692800U Lycée général et technologique Charlie Chaplin DECINES CHARPIEU CEDEX
GROSSHANS	NATHALIE	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	0690074F Lycée général et technologique Parc Chabrières OULLINS-PIERRE-BENITE
KHELIFI	ZEMORDA	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	0690031J Lycée général et technologique Antoine de Saint- Exupéry LYON CEDEX 04
SOUCI	MOHAMED	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	

Article 2 : le secrétaire général d'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour la rectrice et par délégation,
Le secrétaire général d'académie

Olivier Curnelle



DEC45 Baccalauréats général et technologique

Lyon, le 1^{er} juillet 2026

Arrêté n°2026-07-01-18 fixant la composition du jury
n°18 de délibération du baccalauréat technologique

La rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes,
Rectrice de l'académie de Lyon,
Chancelière des universités,

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles D336-1 à D336-48 ;

Vu les arrêtés du 16 juillet 2018 modifiés relatifs au baccalauréat général et technologique à compter de la session 2021 ;

Vu l'arrêté du 27 juillet 2021 portant adaptations des modalités d'organisation du baccalauréat général et technologique à compter de la session 2022 ;

Vu la note de service du 28 juillet 2021 relative aux modalités d'évaluation à compter de la session 2022 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : le jury n°18 de la session normale de l'examen du baccalauréat technologique 2026 siégeant au Lycée général et technologique Jean-Paul Sartre BRON est constitué comme suit :

Président

M. Vincent Bullich, Maître de Conférences,

Vice-présidents

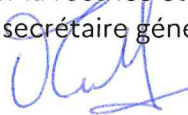
Nom	Prénom	Corps	Affectation
GAUTIER	CLAIRE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	0690037R Lycée général et technologique La Martinière Diderot LYON CEDEX 01

Membres du jury

Nom	Prénom	Corps	Affectation
BARBIER	JULIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0011119L Lycée polyvalent Arbez Carme BELLIGNAT
VIGNEUX	LUCIE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0420043U Lycée général et technologique Jean Monnet ST ETIENNE CEDEX 2

Article 2 : le secrétaire général d'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour la rectrice et par délégation,
Le secrétaire général d'académie



Olivier Curnelle



DEC45 Baccalauréats général et technologique

Lyon, le 1^{er} juillet 2026

Arrêté n°2026-07-01-19 fixant la composition du jury
n°19 de délibération du baccalauréat technologique

La rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes,
Rectrice de l'académie de Lyon,
Chancelière des universités,

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles D336-1 à D336-48 ;

Vu les arrêtés du 16 juillet 2018 modifiés relatifs au baccalauréat général et technologique à compter de la session 2021 ;

Vu l'arrêté du 27 juillet 2021 portant adaptations des modalités d'organisation du baccalauréat général et technologique à compter de la session 2022 ;

Vu la note de service du 28 juillet 2021 relative aux modalités d'évaluation à compter de la session 2022 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : le jury n°19 de la session normale de l'examen du baccalauréat technologique 2026 siégeant au Lycée général et technologique Jean-Paul Sartre BRON est constitué comme suit :

Président

M. Mustapha Allouch, Maître de Conférences,

Vice-présidents

Nom	Prénom	Corps	Affectation
BRUN	BRIGITTE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE EXCEPT.	0690514J Lycée général et technologique privé Charles de Foucauld LYON
DJELLOULI	KARIM	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	0690574Z Lycée général privé Chevreul LYON
DOUILLET	CLAIRE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	0690097F Lycée polyvalent Claude Bernard VILLEFRANCHE/SAONE CEDEX
FOUCHIER	LAURIANE	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0693044J Lycée général et technologique Jean-Paul Sartre BRON CEDEX

MOENNE- LOCCOZ	Isabelle	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	0690032K Lycée général et technologique Juliette Récamier LYON CEDEX 02
OUHIDA	ZAHIA	PROFESSEUR CERTIFIE CLASSE NORMALE	0692800U Lycée général et technologique Charlie Chaplin DECINES CHARPIEU CEDEX

Membres du jury

Nom	Prénom	Corps	Affectation
BOUSSETTA	SIHAM	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	0692517L Lycée général et technologique Albert Camus RILLIEUX LA PAPE
KPODAR	FOLLY	ECR PROFESSEUR CERTIFIE CL. NORMALE	0690671E Lycée général et technologique privé Jean-Baptiste de La Salle LYON CEDEX 01
LUISSINT	JOSUE	AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.	0690103M Lycée polyvalent Frédéric Fays - Lycée des métiers des techniques de conception et de production VILLEURBANNE CEDEX
MATAGRIN	VERONIQUE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	0690029G Lycée général et technologique Lacassagne LYON CEDEX 03
PELLIER	ANNE	PROFESSEUR AGREGÉ CLASSE NORMALE	0690085T Lycée général et technologique René Cassin TARARE CEDEX

Article 2 : le secrétaire général d'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour la rectrice et par délégation,
Le secrétaire général d'académie

Olivier Curnelle



DEC45 Baccalauréats général et technologique

Lyon, le 1^{er} juillet 2026

Arrêté n°2026-07-01-20 fixant la composition du jury
n°20 de délibération du baccalauréat technologique

La rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes,
Rectrice de l'académie de Lyon,
Chancelière des universités,

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles D336-1 à D336-48 ;

Vu les arrêtés du 16 juillet 2018 modifiés relatifs au baccalauréat général et technologique à compter de la session 2021 ;

Vu l'arrêté du 27 juillet 2021 portant adaptations des modalités d'organisation du baccalauréat général et technologique à compter de la session 2022 ;

Vu la note de service du 28 juillet 2021 relative aux modalités d'évaluation à compter de la session 2022 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : le jury n°20 de la session normale de l'examen du baccalauréat technologique 2026 siégeant au Lycée polyvalent François Rabelais DARDILLY est constitué comme suit :

Président

M. Franck Bessis, Maître de Conférences,

Vice-présidents

Nom	Prénom	Corps	Affectation
LE GAL	LAURENT	PROFESSEUR CERTIFIE CL EXCEPTIONNELLE	0693504J Lycée polyvalent François Rabelais DARDILLY CEDEX

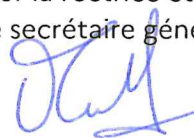
Membres du jury

Nom	Prénom	Corps	Affectation
CHARNAY	ANNE	ECR PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	0693786R Lycée polyvalent privé Jehanne de France LYON
DIARD	PHILIPPE	PROFESSEUR CERTIFIE HORS CLASSE	0693504J Lycée polyvalent François Rabelais DARDILLY CEDEX

KAMUINIMOKO	ROSE	ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.	0691475D Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent privé Jehanne de France LYON
PIZETTE	SYLVIANE	ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. HC	0421005P Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent privé Renouveau ST GENEST LERPT

Article 2 : le secrétaire général d'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour la rectrice et par délégation,
Le secrétaire général d'académie



Olivier Curnelle